

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 32
Pouvoirs : 3
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/09/2015

Le 14 septembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excuses : Hubert BONNET (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Chantal NOEL, Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Dominique VIAL (Pouvoir Jacky DUTRUC).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux),

Secrétaire de séance : Isabelle ACHARD

OBJET : TRANSPORT – Extension du périmètre de transports urbains de la CCDSV à 19 communes

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace et des Transports rappelle qu'au titre de sa compétence transports, la CCDSV organise sur 11 communes un service de transport scolaire et le réseau de Saônibus.

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée en début d'année 2015 au bureau d'études TRANS ID pour étudier la faisabilité de l'extension du périmètre de transports urbains suite à la fusion de la CCSV et de la CCPOD au 1^{er} janvier 2014, et préparer le renouvellement des marchés d'exploitation des services de transports actuels scolaires et urbains.

Au terme de la première phase de cette étude, le bureau communautaire propose d'étendre le Périmètre de Transports Urbains (PTU) aux 19 communes membres de la CCDSV. Cette décision relève d'un arrêté du Préfet pris sur demande de l'autorité organisatrice de transports urbains (la CCDSV) et après avis du Département de l'Ain.

Cette extension du PTU mettra sous compétence communautaire l'ensemble des transports scolaires sur les 19 communes et permettra à la Communauté de communes de réorganiser le réseau de transports urbains Saônibus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire par 1 abstention et 34 voix pour,

- APPROUVE l'extension du Périmètre de Transports Urbains (PTU) de la CCDSV de 11 à 19 communes,

- SOLLICITE Monsieur le Préfet de l'Ain pour qu'il arrête le périmètre de transports urbains aux 19 communes de la Communauté à savoir : Ambérieux en Dombes, Ars sur Formans, Beauregard, Civrieux, Fareins, Frans, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Saint Jean de Thurigneux, Sainte Euphémie, Savigneux, Toussieux, Trévoux et Villeneuve après avis du conseil départemental de l'Ain.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **23 SEP. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150914-2015C95-TR
Affichage le : **23 SEP. 2015**

A Trévoux, le 14/09/2015

Le Président,
Bernard GRISON

